

Raymond Curie

Sociologue à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne
et formateur à l'ITS de Lyon

Banlieues et violences urbaines :
les orientations associatives et
militantes confrontées aux limites
de la politique de la ville
et de l'intervention sociale

L'état des lieux de la situation sociale des quartiers populaires qui est dressé tente une explication du phénomène des violences urbaines à travers une réactualisation du débat sur la distinction ou la relation entre la violence symbolique et la violence physique. L'article aborde également les limites posées par la co-cohabitation de deux politiques publiques, l'une, la politique de la ville, mêlant territoire et habitants et l'autre portant sur le travail social. La conclusion suggère de fonder l'espoir que les actions associatives participent à un renouvellement militant.

Au fil de l'histoire le mot banlieue a successivement été l'objet de plusieurs définitions ¹ :

- sous l'Ancien Régime : le droit de ban (c'est-à-dire l'autorité du seigneur ou des bourgeois) s'exerçait sur une distance d'une lieue (4 km) autour de la ville,
- au XIX^e siècle, on prend en compte le découpage communal (urbanisation en dehors des limites de la ville-centre),
- dans les années quatre-vingt, elle se fonde sur des caractéristiques sociales (quartiers populaires connaissant des difficultés socio-économiques).

Cependant il n'y a rien de comparable entre une « banlieue bourgeoise » et une « banlieue ouvrière » et la « banlieue résidentielle » où les classes moyennes sont majoritaires.

Dans les représentations issues du sens commun, le mot banlieue renvoie souvent à populaire mais aussi à difficultés sociales et économiques ; alors que la définition strictement géographique fait appel à la notion d'aire urbanisée, de façon continue ou diffuse, à l'extérieur des limites administratives d'une ville-centre.

Absence de mixité sociale et ségrégation ethnique :

Entre 1960 et 1990 de nombreux habitants des classes moyennes et de milieu ouvrier ont quitté les quartiers d'habitat collectif, pour accéder à la propriété individuelle ou pour des locations plus intéressantes. C'est ainsi que de nombreux militants politiques, syndicaux et associatifs qui avaient un réel impact dans les quartiers populaires, notamment le PC, ont quitté les quartiers. Dans les années soixante, les aides à l'accession à la propriété ont incité une partie des ménages à investir dans le logement collectif, ainsi les départs ont commencé avec des ventes pour les propriétaires ou des sous-locations pour les locataires. Les raisons portaient alors principalement sur le manque d'équipements nécessaires à la vie d'un quartier (exemple des Bosquets à Montfermeil). En 1973, le chômage induit par la crise économique a affecté les familles des quartiers, obligeant les plus démunies à rester dans des quartiers qui n'ont cessé de se dégrader. Dans les logements sociaux, les charges locatives seront payées très irrégulièrement, voire pas du tout pendant des années.

C'est dans les quartiers les plus pauvres, que se sont concentrées les différentes ethnies. Si on prend l'exemple symbolique de la ZAC La Noé de Chanteloup-les-Vignes², on observe qu'en 1976 la ZAC rassemblait 2/3 de population française métropolitaine et un tiers de population d'origine immigrée. En 1987, les pourcentages se sont inversés.

La diminution des distances sociales et culturelles entre Français et immigrés ajoutée à la précarité, au chômage, expliquent en partie le développement de la xénophobie et du racisme. Les personnes d'origine immigrée, essentiellement de milieu populaire, ont été les premières victimes de la crise économique des années soixante-dix/quatre-vingt, ensuite des premiers effets de l'augmentation des politiques libérales (exemple de Vénissieux et Vaux-en-Velin dans la banlieue de Lyon). Les familles d'origine française à faibles revenus, n'ayant pu quitter les grandes cités dégradées, se retrouveront donc avec les familles immigrées les plus défavorisées.

Délinquance, incivilités et sentiment d'insécurité :

Le développement du chômage et de la précarité touchera massivement les jeunes des quartiers populaires ayant un faible niveau scolaire. Attirés par les pratiques illicites (trafics divers, vols, etc.) des minorités développent des pratiques délinquantes sur le long terme comme le montrent Michel Pialoux et Stéphane Beaud avec l'exemple de Montbéliard³.

À Cergy-Pontoise dans les années quatre-vingt/quatre-vingt-dix, les aspirations et les revendications des habitants se sont accrues face au développement urbain (particulièrement l'université) qui s'effectuait à l'écart des quartiers populaires. Les jeunes notamment ont intensifié leurs pratiques

délinquantes vis-à-vis des personnes et du matériel représentant l'extériorité des quartiers populaires et précisément un, celui de la Croix-Petit.

Néanmoins, c'est dans les quartiers bourgeois (Champs-Élysées par exemple) que le nombre de délits est le plus important, sans commune mesure avec la plupart des cités de banlieue⁴. Cependant le sentiment d'insécurité n'existe pas contrairement à ces cités. L'architecture, le décor, la situation et la reconnaissance de l'autorité sont donc essentiels dans la construction du sentiment d'insécurité. Par ailleurs, le rôle de certains médias, insistant régulièrement sur les moindres faits divers de banlieue, les grossissant ou les déformant, contribuent à développer ce sentiment dans les représentations subjectives des habitants des quartiers populaires, de ceux qui en sont proches, puis par extension à toute une population. En retour, peu de reportages montrant des initiatives positives viennent compenser cette image.

Les rassemblements bruyants aux pieds des immeubles, les violences verbales, les graffitis, les feux de poubelles, les dégradations de matériel sont souvent les incivilités les plus fréquentes causées par des enfants et des adolescents et qui contribuent au sentiment d'insécurité.

Pour ce qui concerne les délits, c'est dans les tranches d'âges des mineurs surtout qu'il y a eu une progression, ainsi, selon les statistiques du ministère de l'Intérieur, le nombre des mineurs mis en cause est passé de 73 000 environ en 1975 à 154 500 en 1998⁵.

Les agressions avec coups et blessures ont aussi progressé ces dernières années, certains jeunes ne distinguant pas le permis du défendu, le réel du fictif.

Cependant ce sont les incidents collectifs et les émeutes qui marquent le plus l'opinion publique.

Les violences urbaines :

Au niveau théorique, la violence peut se définir à travers deux courants de pensée :

- a) D'un côté, les tenants d'une explication de la violence naturelle instinctive ou pulsionnelle (de Hobbes à Freud) expliquent qu'elle est due à une perte de contrôle ou de conscience chez un individu ou un groupe mal socialisé. Cette violence de type anomique est un comportement irrationnel qui est lié directement ou indirectement à l'affaiblissement des cadres sociaux et au retour de pulsions refoulées.
- b) D'un autre côté, la violence est vue comme stratégique. Fruit du jeu des acteurs, elle représente un moyen de pression sur l'autre. Par définition sociale, la violence résulte selon Marx d'un rapport de force dans le cadre de la lutte des classes. Ainsi le groupe ou l'individu le plus déterminé, le plus opiniâtre peut-être, l'utilise comme moyen de chantage sur son adversaire. Les actes démonstratifs ont ainsi comme fonction d'alimenter l'image de puis-

sance, donc de faire reconnaître son pouvoir sur l'autre. Ainsi l'efficacité de la violence dépend-elle du degré et du mode d'organisation de ses acteurs.

Les violences urbaines provoquées par des jeunes de banlieues oscillent sans cesse entre ces deux niveaux.

Selon la police, trois critères particuliers sont nécessaires pour qualifier ces violences :

- le lieu où elles se produisent doit être mis en rapport avec le nombre d'actes commis (supérieur aux autres violences émanant d'actes délinquants traditionnels),
- les motivations qui les sous-tendent ou plutôt l'apparente absence de motivations, ni crapuleuses, ni politiques mais gratuites,
- l'opposition à ce qui symbolise l'État, la règle ou la société des inclus.

Comprendre ces phénomènes implique de distinguer la violence symbolique de la violence physique : la première peut-elle être mise sur le même plan que la deuxième ? C'était la question posée par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dans leur livre *La Reproduction* au début des années soixante-dix.

La violence symbolique se manifeste par le comportement de policiers, d'agents de la RATP, de la SNCF, des enseignants ou tout autre représentant institutionnel et exprime mépris, négation de la personne ou discrimination sociale à l'encontre des jeunes et singulièrement discrimination raciste à l'encontre des jeunes Maghrébins, Antillais et Africains.

En réaction, les jeunes manifestent une haine contre les « flics », les contrôles et les institutions parfois même avec des attitudes antifrançaises de certains jeunes issus de l'immigration. Ces comportements débouchent sur la violence physique, violences symboliques et violences physiques se combinant et s'interpénétrant sans cesse.

Le sentiment d'appartenir à un autre monde que le monde institutionnel incite des jeunes marginalisés à perturber l'ordre social, montrer qu'ils existent, voire conduit à des provocations pour rechercher le conflit avec la police ou des pompiers lorsque ceux-ci viennent éteindre des incendies volontaires.

Parfois des jeunes en interface entre les plus exclus et les plus intégrés se solidarisent avec leurs camarades du quartier face à la répression policière et rentrent à leur tour dans des affrontements sérieux avec les forces de l'ordre. Certaines incivilités, comme *la Marseillaise* sifflée et le terrain envahi avant la fin du match France-Algérie en 2001 expriment les réminiscences du colonialisme, de la guerre d'Algérie. Le passé vécu par les parents et le sentiment de ces jeunes d'être en marge de la société et ont influencé ces comportements. Les jeunes exclus du savoir et du travail, de plus en plus en marge de la société, s'en prennent avec violence à des structures représentatives de l'État.

Si la notion de conscience de classe ne peut être employée dans ce cas, il n'empêche qu'on se rapproche de la deuxième définition citée plus haut en parlant de stratégie. Après certains incidents, des jeunes ont expliqué qu'en faisant venir les médias, ces événements allaient peut-être conduire les élus à débloquer des subventions pour leur quartier. La différence avec la violence politique, c'est que cette violence est diffuse, dispersée, résultant d'actions à la fois individuelles et collectives sans réelle organisation et conscientisation. En ce sens, on peut parler d'une sorte d'implosion sociale qui se développerait, non maîtrisable et sans cesse renouvelée.

Famille et école: la socialisation en question.

Les caractéristiques des jeunes entraînés dans des actes de violence sont de différentes natures : une minorité cumulant l'ensemble, d'autres n'en présentant que certaines⁷.

Des carences affectives, des excès de sévérité ou plus souvent le laxisme des parents peuvent expliquer la non-reconnaissance de la loi. La référence au père est défaillante ou alors les jeunes en ont une mauvaise image (chômage, alcoolisme, précarité...), la surprotection de la mère pour certains, la couverture d'actes délictueux par les parents (vols, rackets, recels) en raison du faible niveau économique expliquent en grande partie cette attitude. Les conflits avec les familles et l'école débouchent sur des échecs, les fréquentations du quartier renforcent l'attrance pour la marginalité. La survalorisation de la force physique et de l'apparence se substituent à la réussite scolaire pour une minorité : le milieu socioculturel ne permettant pas de valoriser la culture.

L'école de Jules Ferry avec la légitimité culturelle imposée comme modèle n'a jamais favorisé la disparition des inégalités socioculturelles. De par ses codes, ses normes et ses valeurs, elle permet toujours majoritairement la réussite scolaire des jeunes issus des classes sociales aisées, l'accès aux grandes écoles et aux études supérieures, le capital culturel des parents étant un facteur déterminant au niveau des statistiques.

Néanmoins, depuis sa création, la contribution à la socialisation des enfants et des adolescents a toujours été appréciée et soutenue par les parents et les pouvoirs publics. Or depuis plusieurs années l'école a de plus en plus de mal à assurer ce rôle, les principales causes étant l'accentuation des difficultés économiques des familles, la massification mal gérée de l'accès aux collèges, la trop grande concentration de jeunes d'origines ethniques différentes dans une même classe et une même école conduisant à un processus de ségrégation et à une absence de mixité sociale.

Ce ne sont donc pas des réformes qui sont nécessaires à l'école mais un changement radical. Différents sociologues, comme Pierre Bourdieu, ont développé

plusieurs pistes : l'unité de la science et la pluralité des cultures, la multiplication des chances, l'unité dans et par le pluralisme, l'unification des savoirs transmis ou l'ouverture dans et par l'autonomie, qui restent d'actualité.

Les enseignants rencontrés au cours de mes recherches, notamment celles portant sur *Banlieues et universités en Île de France* et sur *Interculturalité et citoyenneté à l'épreuve de la globalisation*⁹ souhaitent une évolution des normes et des valeurs de l'école, qui pourraient intégrer la revalorisation des métiers techniques mais aussi l'introduction des analyses des faits religieux et politiques. Le développement interculturel est également à envisager, avec des apports sur les cultures régionales françaises et sur les cultures des pays d'origine des personnes immigrées. Cette approche peut se développer en gardant la perspective universaliste et laïque et permettre le respect des particularités culturelles à condition de préserver le droit et la dignité des personnes. Enfin des réductions d'effectifs associées à une réelle mixité sociale et des moyens humains et financiers permettraient un commencement de changement de l'institution.

Contrairement à ce que peuvent argumenter les partisans d'un retour à l'ordre ancien réactionnaire, ce n'est pas l'esprit de « Mai 68 » qui est à l'origine des problèmes relatifs à l'autorité et à l'organisation en général de l'école mais l'évolution de la société fondée sur l'individualisme, la consommation et le profit excluant des catégories entières de la population.

D'autres facteurs importants en dehors de l'école pèsent sur les représentations des jeunes des quartiers en difficulté.

L'incitation à la course à la consommation signalée précédemment (vêtements, cassettes, compacts-disques, portables...) est encouragée voire manipulée par les médias et peut conduire les jeunes issus de milieux populaires à des impasses financières qui peuvent expliquer sans pour autant excuser certains dérapages et particulièrement le vol. La rancœur par rapport à la période coloniale et aux situations d'exploitation des parents entraînent chez certains issus de l'immigration des discours identitaires très durs comme en témoignent les textes de rap. De même, l'accès et la diffusion massive de films et jeux vidéos sublimant la violence ne peuvent qu'encourager des jeunes fragiles psychologiquement dans une spirale de plus en plus dure, leur perception de la différence entre virtuel et réel devient difficile.

Dans tous les cas, une souffrance intérieure est vécue par ces jeunes marginalisés. Rappeler que la loi doit s'appliquer partout et pour quiconque la transgresse est une orientation qui permet aux travailleurs sociaux de s'adresser aux élus, aux policiers et aux magistrats en expliquant l'importance de la graduation des peines pour ces jeunes et le développement des alternatives à la prison (TIG et autres peines de réparation).

Afin de répondre aux différents problèmes des quartiers en difficulté de nombreux dispositifs dans le cadre de la politique de la ville et des politiques d'insertion ont été proposés ces vingt dernières années, souvent avec peu de réussite probante.

La localisation du social :

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, va se mettre en place la décentralisation et la politique de la ville, favorisant ainsi la localisation et l'urbanisation des problèmes sociaux¹⁰. Depuis, les différents gouvernements qui vont se succéder reprendront ces politiques. Les transferts de compétence vont petit à petit désengager l'État ou réduire sa participation à de nombreux projets. Les maires vont obtenir de nouveaux pouvoirs mais ils pourront plus ou moins en tirer profit en fonction de la richesse de leurs communes.

Une des conséquences portera sur un déficit important des services publics, notamment ceux relevant de la santé, du social et de l'éducation, dans les banlieues populaires¹¹.

Si la politique de la ville, les réhabilitations des cités, la mise en place des DSQ (développement social des quartiers) puis des DSU (développement social urbain), des améliorations ont été constatées (exemples de Mons-en-Barœul et Orly) dans l'ensemble les mesures sociales ont été réduites alors que les opérations sur le bâti ont été favorisées avec des résultats mitigés.

La politique de la ville est devenue de plus en plus procédurière¹² et la complexité des dispositifs va se développer. En 1994, des contrats de ville sont signés entre l'État et les collectivités locales, puis le Pacte de relance pour la ville va diviser les territoires en zones où vont s'appliquer des mesures adaptées aux difficultés rencontrées. Trois grandes catégories apparaissent : les ZUS (zones urbaines sensibles), les ZRU (zones de redynamisation urbaine) et les ZFU (zones franches urbaines). En 1998, de nouveaux contrats (2000-2006) sont signés par Claude Bartolone, l'État va proposer de mettre en place des projets urbains et sociaux à l'échelle de l'intercommunalité.

Ainsi plusieurs dispositifs comme les GPV (grands projets de ville), les ORU (opérations de renouvellement urbain), les CLS (contrats locaux de sécurité), les CEL (contrats éducatifs locaux) et les ASV (ateliers santé ville) sont se mettre en place. Cependant, tous les indicateurs des difficultés sociales, économiques et urbaines restent au rouge avec en parallèle deux phénomènes : une montée du vote d'extrême droite et un certain développement, pour l'instant minoritaire, de l'intégrisme islamique.

Les politiques d'insertion (RMI, aides au logement transitoire, entreprises d'insertion, régies de quartier...), auront pour objectif essentiel de répondre ponctuellement aux différents symptômes repérés.

Deux politiques l'une portant sur le travail social et l'autre sur l'intervention sociale¹³ : politiques d'insertion et politique de la ville se développent soit en complémentarité soit en opposition. La première, plus ancienne, privilégie la qualification, l'accompagnement social, l'approche clinique, le long terme et s'intéresse aux causes des problèmes, alors que la deuxième met en avant la compétence, les suivis, le transitoire, le territoire, et s'attaque surtout aux symptômes des problèmes. Le poids des politiques libérales pèse de plus en plus dans les choix de l'intervention sociale, par exemple les prises de position du MEDEF portent sur le développement de la compétence au détriment de la qualification. Ce type de discours a déjà eu des répercussions dans le secteur social avec le développement de métiers précaires comme les emplois-jeunes, sous-qualifiés, sans statut stable et mal rémunérés.

D'une façon plus directe et cela n'avait jamais été énoncé aussi clairement, le MEDEF remet en cause l'existence même du travail social et des aides à l'économie solidaire. Sa logique de la rentabilité et de la concurrence l'amène à proposer, d'une part des mesures pour aligner le secteur social sur le marché (limiter voire supprimer les subventions d'État en général mais aussi les exonérations de charges aux associations de l'économie solidaire) et d'autre part soutenir le retour à des actions caritatives.

Pourtant d'autres choix apparaissent comme possibles.

L'importance du travail social et la participation des habitants : responsabilités associatives et militantes :

Depuis la campagne présidentielle de 2002, les discours ont été centrés sur l'insécurité par les partis de droite et d'extrême droite comme par les partis de gauche. Seuls l'extrême gauche et les Verts se sont opposés aux dérives sécuritaires.

Le travail social ne peut pas changer les contradictions de la société, un travail avec les habitants peut contribuer à faire en sorte que de nouveaux militants soient en mesure d'impulser des projets collectifs et des mobilisations. En outre, l'action politique doit intervenir pour poser un cadre et des initiatives internationales, nationales et locales.

Cependant la participation des habitants ne se décrète pas, les habitus individuels et les habitus de classe pèsent énormément dans la vie quotidienne. La domination culturelle subie n'a pas donné aux habitants des classes populaires l'occasion de s'exprimer, sauf dans le cadre des comités de réhabilitation, mais les méthodes préconisées ne favorisaient pas leur réelle participation. C'est un travail sur le long terme des travailleurs sociaux ayant une fibre militante qu'il faut envisager car ce sont eux qui se retrouvent en première ligne face aux difficultés des quartiers populaires.

Les actions de prévention spécialisée en complémentarité avec l'animation socioculturelle peuvent apporter un premier élément de réponse.

Plusieurs types de pratiques existent pour les habitants¹⁴ :

- les pratiques privées qui concernent l'histoire des individus, leur généalogie, leur place dans la parenté, les affinités électives avec les pairs, les passions partagées, les cultures, les voisinages, les opinions philosophiques et les croyances religieuses ;
- les pratiques sociales concernant les usagers des services publics, les consommateurs, les locataires, les parents d'élèves, les riverains, les contribuables, les salariés, etc. ;
- les pratiques publiques qui concernent la place que seul(e) ou en groupe on tient dans sa ville et son quartier, par rapport aux élections, à la vie associative, aux débats publics, aux manifestations et aux actions syndicales et politiques.

Petit à petit, actions de solidarité et revendications peuvent stimuler les personnes les plus déterminées. Ainsi, les personnes investies dans le mouvement hip-hop, les réseaux d'échanges de savoirs, les adultes relais, le soutien scolaire, les droits des femmes et l'ensemble des associations impliquées dans les quartiers populaires sont devenus des interlocuteurs incontournables des travailleurs sociaux. Parallèlement, en dehors de leur travail, certains professionnels du social ont investi dans des organisations du mouvement social comme AC, DAL et ATTAC...

Dans ce cadre-là et afin de ne pas se couper d'organisations de jeunes issus de l'immigration (comme Divercité qui est un regroupement associatif en région lyonnaise avec notamment l'UJM et Aube, le MIB implanté sur plusieurs grandes villes, etc.) un travail plus militant peut être engagé. Des échanges peuvent se développer entre professionnels du social, du milieu associatif, du monde politique et des personnalités issues de l'immigration comme la rencontre qui a eu lieu au FSE (Forum social européen) avec Tariq Ramadan, ce qui a pu choquer certains mais pour d'autres a permis de montrer qu'un dialogue était possible entre militants altermondialistes et représentants de milieux religieux. Bruno Etienne¹⁵ situe Tariq Ramadan et son courant entre les positions fondamentalistes classiques et une position d'ouverture de l'islam, ce dernier prône l'intégration de cette religion en Europe. Le développement de l'interculturalité incite à ces échanges, les limites incontournables sur lesquelles il n'y a pas à transiger étant les atteintes aux droits de la personne, la maltraitance et la liberté individuelle, ce que rappellent à juste titre les mouvements féministes en particulier sur les atteintes aux droits des femmes. Le mérite des altermondialistes est donc d'avoir amorcé ce dialogue ; la plupart ont des désaccords avec Tariq Ramadan, rien n'est joué mais ces échanges

peuvent permettre des confrontations et à terme des évolutions, comme cela a été le cas pour d'autres religions : le christianisme notamment avec la théologie de la libération en Amérique Latine, sinon ce type de courant pourrait se rabattre vers l'intégrisme totalitaire.

Différentes actions peuvent amener des personnes à prendre des responsabilités dans la vie associative, elles peuvent ensuite entraîner beaucoup de monde dans la vie de quartier, en retrouvant des solidarités.

Cette redynamisation peut être à l'origine d'actions de développement social. La citoyenneté locale peut ensuite ou parallèlement amener à une conscientisation politique où les questions de société peuvent être abordées (plusieurs exemples en témoignent dans les banlieues et quartiers où ce travail a été mené).

Dans plusieurs villes comme à Saint-Denis en région parisienne, un travail de revitalisation sociale et associative a été impulsé par des élus, des militants et des professionnels du social ; depuis l'extrême droite et l'intégrisme islamique n'ont plus progressé, voire parfois ont régressé mais ces exemples restent minoritaires (même s'il ne faut pas oublier aussi, en partie, le renouvellement des populations).

La vie associative, le retissage du lien social, la participation à des conseils de quartier pourront ainsi conduire à une citoyenneté véritable en posant la question de la démocratie participative. Les dernières élections municipales l'ont montré, des militants des listes Motivé(e)s, des Verts et de la LCR réclament un élargissement des compétences de ces conseils, certains souhaitant de réels budgets, beaucoup demandant que de véritables élections remplacent les cooptations municipales.

Cependant, la plupart des travailleurs sociaux et militants associatifs expliquent qu'il est nécessaire de développer des réseaux et de ne pas agir seuls, surtout quand il faut proposer des projets alternatifs et aborder les élus.

Le Forum social de Porto Alegre ainsi que ses différents élargissements dans d'autres pays, peuvent entraîner une dynamique intéressante non seulement dans le cadre de la lutte antiglobalisation, aussi pour ce qui concerne les responsabilités locales.

1 Jean-Claude Boyer, *Les Banlieues en France*, Paris, Armand Colin, 2000.

2 Hervé Vieillard-Baron *Les Banlieues*, Paris, Hachette, 2001.

3 Stéphane Beaud et Michel Pialoux *Violences urbaines, violence sociale*, Paris, Fayard, 2003.

4 *Op. cit.*

5 *Op. cit.*

6 Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La Reproduction*, Paris, Minuit.

7 Raymond Curie *Banlieues et universités en Île de France*, Paris, L'Harmattan, 2001.

8 Pierre Bourdieu, *Interventions : Science sociale et action politique*, Paris, Agone, 2002.

- 9 Raymond Curie, *Interculturalité et citoyenneté à l'épreuve de la globalisation* (Recherche devant donner lieu à publication).
- 10 Jean-Pierre Garnier « Liberté, urbanité, sécurité » in *Politis, la revue*, 1995.
- 11 Pierre Bourdieu *La Misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993.
- 12 Bénédicte Madelin « La ville, de l'exception au droit commun » in *Territoires*, septembre 2002.
- 13 Robert Castel et Philippe Estebe « Du travail social à la gestion sociale du non-travail », *Esprit*, 1998.
- 14 *Les Cahiers pratiques du renouvellement urbain. Participation des habitants*, mars 2002.
- 15 Bruno Etienne « L'influence des radicaux musulmans n'a rien de massif » in *Libération* des 7-8 février 2004.

Les politiques publiques et la politique de la ville à la recherche de la paix sociale

Joan Nestor

Sociologue

Opacité autour du 1 % logement : qui veut le bonheur des locataires ?

L'article propose une analyse des évolutions du dispositif du 1 % logement depuis sa création. Il porte un regard sur les attentes contrastées vis à vis du 1 % entre l'intérêt des entreprises centré principalement sur la fidélisation de leur personnel au moindre coût dans une situation de chômage structurel et l'importance de la demande salariale dans un contexte de forte tension du marché locatif, notamment dans les grandes agglomérations.

La récente décision d'intégrer les fonds du 1 % dans le budget de l'Agence de rénovation urbaine pour le financement de projets de rénovation urbaine, ne risque-t-elle pas au nom de la mixité de l'habitat de contribuer à un creusement des écarts entre les salariés et les plus précarisés ?

Créé en 1943 sur l'initiative du patronat textile roubaisien, le 1 % logement est généralisé dix ans plus tard sur le territoire national pour favoriser la construction de logements pour les salariés des entreprises assujetties. La Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) a été instituée par décret le 9 août 1953. L'obligation de verser une taxe dont l'assiette équivaut à 1 % de la masse salariale est ainsi appliquée à l'ensemble des entreprises du secteur privé non agricole et aux EPIC qui emploient plus de neuf salariés. Il est perçu et géré localement par des organismes collecteurs, parmi lesquels les Comités interprofessionnels du logement (CIL) prennent progressivement une place prépondérante, aux côtés d'organismes consulaires.

La gestion du 1 % logement, relevant du seul CNPF, s'ouvre aux organisations syndicales dans les années soixante-dix¹. Par ailleurs, l'État va ponctionner de plus en plus le 1 % logement pour financer sa politique sociale², avant un retour à la normale en 2002. Les partenaires sociaux sont associés, en 1997, à la création de l'Union économique et sociale pour le logement (UESL), nouvel organe fédéral des collecteurs, chargé notamment de contrôler l'affectation des ressources. Dans un contexte de crise du logement social, de perte d'attractivité de l'accession à la propriété, de scandales financiers impliquant des collecteurs et autres acteurs locaux, l'UESL doit moraliser le système et